

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL542

présenté par
M. Belot, rapporteur

ARTICLE 17

A l'alinéa 4, substituer aux mots :

« , ou une réglementation particulière »,

les mots :

« d'origine contractuelle ou légale »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.